

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 651

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 29 V

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« vingt ans »,

les mots :

« deux-cent-quarante mois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.